

PROFIL DES ÉTUDIANTS

Des **étudiants** ayant minimalement complété **18 crédits**, soit environ une année de scolarité du programme de

MAÎTRISE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Une formation **avancée** en analyse et en gestion stratégique des **enjeux contemporains** et des **innovations dans les organisations**, dans tous les aspects des ressources humaines, du travail et de l'emploi, tels que la/les :

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RELATIONS DE TRAVAIL

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

**LOIS ET POLITIQUES
GOUVERNEMENTALES**

DROIT DU TRAVAIL

CONDITIONS DE RÉALISATION

AUTOMNE - Septembre à décembre
ou

HIVER - Janvier à avril
ou

ÉTÉ - Mai à août

Un équivalent de :

14 semaines

4 jours par semaine

Total de 405 heures

Université 
de Montréal

ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

T 514.343-5998

F 514.343-5764

stages@eri.umontreal.ca

www.eri.umontreal.ca

Université 
de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de relations industrielles

STAGES RELATIONS INDUSTRIELLES

INTERVENTION PROFESSIONNELLE
EN MILIEU ORGANISATIONNEL

MAÎTRISE

Plusieurs dizaines d'étudiants par année
aptes à mener un
diagnostic organisationnel

La contribution significative d'un
étudiant dans un rôle conseil, encadré
par un corps professoral chevronné et
une coordination des stages structurée

Un crédit d'impôt pour des stages
rémunérés et une admissibilité à la loi du
1% sur la formation de la main-d'œuvre

RESPONSABLE EN MILIEU ORGANISATIONNEL

Un **professionnel** de haut niveau au sein de l'organisation hôte qui agit auprès de l'étudiant comme **facilitateur** et **porteur d'information** en regard de la problématique à l'étude

→ Professionnel de haut niveau

→ Idéalement **CRIA** ou **CRHA**

→ Détenteur d'une **formation universitaire**, préférablement de 2^e cycle, **liée au domaine**

→ Cumulant un **minimum de 3 ans d'expériences pertinentes**

RÉMUNÉRATION*

La rémunération n'est pas une condition de réalisation, bien que la majorité des étudiants reçoivent un salaire ou une compensation sous forme de montant forfaitaire ou d'avantages (remboursement des frais de scolarité, des déplacements, des repas, certificats cadeaux, etc.).

* Les dépenses relatives à l'accueil d'un stagiaire sont admissibles comme dépenses de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Elles peuvent également faire l'objet d'une demande de crédit d'impôt et le salaire du maître de stage représente une dépense admissible.

INTERVENTION PROFESSIONNELLE

L'intervention professionnelle dans le cadre de la modalité stage de la maîtrise en relations industrielles consiste à réaliser une **approche de diagnostic** en milieu organisationnel et ce, en s'appuyant sur une démarche **planifiée, cohérente et valide**

En mettant à profit ses **capacités analytiques** et ses **habiletés stratégiques**, l'étudiant mène un **mandat** en regard d'une problématique vécue par l'organisation hôte relativement à la gestion des ressources humaines, aux relations du travail, à la santé et sécurité du travail, aux politiques publiques, au droit du travail ou tout autre thème pertinent

L'étudiant fournira ainsi des **recommandations adaptées** à l'organisation, permettant à celle-ci des **décisions éclairées**, des **améliorations notables**, des **implantations réussies**, des **changements efficaces**, etc.

∴

- Révision de politiques et de processus
- Harmonisation de pratiques
- Évaluation d'outils, de méthodes, de programmes, etc.
- Analyse de systèmes, de modes de gestion, d'organisation du travail, de changements, etc.
- Identification de facteurs explicatifs
- Analyse d'impacts
- Étude comparative
- Etc.

L'intervention menée par l'étudiant exerçant un **rôle-conseil** se réalise selon les étapes d'un **processus de consultation**

Que l'intervention se déroule en tout ou en partie dans l'organisation hôte, celle-ci doit fournir à l'étudiant des **conditions propices** à l'**apprentissage** et au **développement**

Le **responsable en milieu organisationnel** doit s'engager à **être disponible** ainsi qu'à **appuyer l'étudiant** auprès des différents acteurs clés et ce, afin de **faciliter la réalisation** de l'intervention professionnelle

∴

Les organisations désireuses d'accueillir un étudiant de 2^e cycle sont invitées, dans un premier temps, à communiquer avec nous par courriel

stages@eri.umontreal.ca

∴

Pour une contribution plus opérationnelle de la part d'un étudiant, (gestion courante), informez-vous au sujet de nos

STAGES DE BACCALAURÉAT